



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 68265

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations de la Confédération générale de l'alimentation en détail de la Moselle concernant la disponibilité de la monnaie, en euros et en francs, durant la période de double circulation. Elle indique que, compte tenu du calendrier retenu et surtout durant les quinze premiers jours, les francs seront retirés sans que l'approvisionnement en euros soit assuré, et craint en conséquence des risques de pénurie de monnaie fiduciaire et de ralentissement des transactions. Pour y parer, elle suggère que soit favorisé le recours à la monnaie scripturale. Il le remercie de bien vouloir l'informer de ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68265

**Rubrique :** Moyens de paiement

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 octobre 2001, page 6132